



Pelagie Yotchou (Cameroun)

Quand je lis « pouvoir des mouvements sociaux », je pense directement à l'impact des activités menées par les organisations de la société civile (ONG, Clergé, Syndicats, Associations,...) sur les politiques d'un gouvernement ou d'une institution quelconque dans l'amélioration des conditions de vie d'un peuple donné face à une situation déplorable.

Pour l'Awid, je pense que ce thème implique une réflexion sur la participation et le rôle des femmes dans les mouvements sociaux pour revendiquer leurs intérêts et combattre pour une société plus juste dans laquelle la voix des femmes est prise en compte, dans laquelle la femme occupe des postes de responsabilité, dans laquelle la femme n'est plus victime de discrimination, d'injustices sociales et toute autre forme de marginalisation.

Les femmes dans les mouvements sociaux doivent être très actives, elles doivent déjà prendre conscience qu'elles sont appelées désormais à prendre leur destin en main, à s'imposer dans la société. Le cadre des mouvements sociaux est idéal pour les femmes car c'est un univers où elles sont libres de s'exprimer et faire des revendications, des plaidoyers et des lobbying à travers les synergies et des réseaux d'associations mises en place par elles et dirigées par elles.

Les hommes ne laisseront jamais les femmes prendre le pouvoir, car ils sont orgueilleux. Les femmes doivent aller l'arracher avec conviction et vigueur dans le cadre des mouvements sociaux qui ont le pouvoir de faire entendre les voix des "sans voix".

1- Bien que représentant plus de 52% de la population mondiale, la participation des femmes est estimée à moins de 25% des adhérents des OSC. Et quand elles sont représentées, elles n'occupent que des postes sans importance. Or, on attendait que cette couche de la population puisse mieux contribuer à la mise sur pied d'une stratégie fiable pour l'édification de la société.

2- Les mouvements sociaux doivent œuvrer pour un meilleur équilibre dans l'égalité genre. Cette action ne peut avoir d'effet que si les femmes sont suffisamment représentées dans ces instances. Le nœud du problème est donc l'implication active des femmes dans l'éclosion des mouvements sociaux dans le but de mieux promouvoir les Droits et Devoirs de la femme.

3- Dans nos sociétés caractérisées par des taux de scolarisation très bas, il est évident de soulever la question du genre dans les mouvements sociaux car peu de femmes ont la faculté de participer ou d'accéder à certains cercles. A cela, il faut ajouter la mentalité qui prévaut dans ces sociétés. Il faut relever ici que la femme a toujours été considérée en Afrique comme un instrument de la procréation et dans cette optique, ses principales fonctions sont les travaux ménagers, d'où la réticence de certains hommes à laisser leurs femmes remplir les fonctions autres que les travaux ménagers quelque soit leur niveau d'étude. En dernier ressort, il est à noter que beaucoup de parents choisissent de manière arbitraire de laisser leurs enfants

garçons aller à l'école pendant que les filles accompagnent leur maman dans les multiples travaux champêtres.

4- Aussi, beaucoup d'OSC sont masculines ou bien ne défend que les droits ou les intérêts de la couche masculine. Les OSC dirigés par les femmes ou œuvrant dans le secteur féminin ne représentant qu'une faible minorité de ses diversités d'OSC. A cela, il faut ajouter la mentalité des dirigeants, les uns et les coutumes spécifiques et propres à certaines régions, notamment :

- La zone musulmane ou le sexe féminin ne peut pas subir le même traitement que le sexe masculin. Ici, le rôle de la femme est limité à la procréation, la scolarisation est limitée au strict minimum, les filles sont forcées d'aller au mariage à un âge très précoce.
- Des hommes par souci d'orgueil refusant toutes postes de responsabilité ou de prise de décision chez la femme dans d'autres zones.

Génèse Empilo-Ngampio (Rép. du Congo - Brazzaville)

Les mouvements sociaux permettent :

- D'intégrer les questions liées au genre dans le processus de développement.
- De dépasser les simples aspirations de l'égalité des chances face au développement.
- Favoriser une meilleure prise en compte des femmes dans les activités de développement.
- D'établir des indicateurs solides pour évaluer l'impact de l'équité homme-femme.
- D'analyser le contexte dans lequel les femmes, les hommes et leurs organisations opèrent pour améliorer la prise en compte des aspects genre.
- De mieux comprendre les conditions de vie des hommes, des femmes et de leurs organisations.
- D'identifier les facteurs de vulnérabilité et de voir de quelle manière ils affectent leurs moyens d'existence.
- Analyser les politiques, les institutions et processus qui ont le plus grand impact sur la vie des femmes et des hommes, ainsi que mettre en œuvre des stratégies pour y faire face.

Khadijetou Cheikh Ouedrago (Mauritanie)

Les définitions du genre et du féminisme et leurs différentes traductions en stratégies, approches et actions : exemples pris sur les projets de développement en Mauritanie et en Afrique Francophone de manière générale. J'ai choisi de faire cette application sur les projets de développement, parce qu'ils constituent une réponse matérielle aux revendications des mouvements associatifs.

La problématique genre traite des hommes et des femmes sans en être synonyme des uns ou des autres. Cette problématique vise à promouvoir l'équité entre les sexes dans le développement. La problématique genre, ne s'attache pas aux différences biologiques mais à la structure sociale et culturelle qui définit ce qu'un « homme » ou une « femme » sont dans une société donnée et un contexte déterminé. La définition de leurs rôles respectifs par une communauté se traduit par la division du travail fondée sur le sexe, c'est à dire sur les différences existant entre hommes et femmes sur le plan de leurs problèmes, besoins, priorités

et solutions envisagées pour y répondre, de la participation et de l'accès aux ressources productives ainsi que des possibilités de développement.

La façon d'aborder la problématique hommes-femmes en Afrique francophone a suivi une évolution dans le temps. Au cours des années 90, il y a eu une évolution remarquable dans la conception et la stratégie des projets de manière générale. Au stade de l'exécution, les efforts de nombreux projets sont passés graduellement de « l'intégration des femmes dans le processus de développement » (FD) à l'optique « d'équité entre les sexes et développement (ED).

Alors que l'optique (FD) vise les femmes et est centrée sur des activités qui leur sont exclusivement destinées, les excluant ainsi des activités générales de développement (objectif principal des mouvements féministes), l'optique (ED) est plus complète et s'attaque aux relations entre hommes et femmes ainsi qu'à leurs différences, inégalités et similarités, et s'efforce d'offrir des solutions pour créer une société plus équitable. L'optique (ED) s'attache davantage aux relations sociales, économiques et politiques entre hommes et femmes, et s'efforce de corriger les inégalités éventuelles pour :

- Rendre ces relations plus équitables.
- Améliorer l'accès des femmes aux possibilités de développement offertes par les projets.

L'optique (FD) quant à elle, cherche à associer les femmes aux activités de développement, mais oublie souvent d'étudier la façon dont elles participent déjà aux activités de reproduction et de production et aux travaux communautaires. Dans de nombreux projets, on a aussi abouti à créer de petites activités de production conçues expressément pour les femmes, au lieu de renforcer leur participation au processus principal de développement. Souvent, cette démarche a eu également pour effet d'accroître de façon démesurée leur charge de travail sans leur apporter en contrepartie des gains économiques et sociaux importants.

Vu au fil du temps et sous l'angle de l'intégration de la problématique hommes-femmes, les mouvements associatifs féminins peuvent se diviser en trois groupes :

Les projets formulés dans les années 70 et 80, sans référence expresse aux hommes et aux femmes bénéficiaires ni stratégie pour répondre à leurs besoins différents. Les projets formulés dans les années 80 et au début des années 90, dans une optique FD et comprenant des ménages dirigés par une femme en tant que groupe distinct parmi le groupe cible. Les projets formulés dans les années 90 dans une optique ED. Outre la description du pays et de la zone du projet, ces projets contiennent des renseignements sur les inégalités existantes entre les sexes et s'efforcent d'inclure des éléments visant à y remédier dans les diverses composantes du projet.

Comme on l'a vu plus haut, les projets ont évolué dans leur démarche et leur stratégie pour prendre en compte la problématique hommes-femmes. Aujourd'hui, dans le portefeuille de la plupart des projets conçus dans une optique FD ont changé de perspective pour adopter une optique ED ou s'orientent dans cette voie.

Rebecca Fodop (Cameroun)

L'impact des mouvements sociaux sur l'égalité de genre pourrait se mesurer à deux niveaux positifs ou négatifs. La conférence de Beijing de 1995 qui a donné l'impulsion des mouvements sociaux avait pour but essentiel d'apporter un plus dans l'amélioration des conditions de vie des femmes au sein des mouvements sociaux, mais les préjugés des uns et des autres ont affaibli la volonté et la détermination des femmes d'évoluer au sein de ces mouvements dont on voyait une organisation de "débauche" pour les femmes en Afrique surtout.

Les mouvements sociaux ont permis à la femme d'avoir une confiance en soi d'abord, puis un épanouissement du fait de la complémentarité des idées, des attitudes et même des aptitudes. A cet effet, grâce aux mouvements sociaux, la femme est amenée à apprendre et comprendre tous les méandres du concept de l'inégalité de genre. Ex : la femme est mieux outillée sur la manière dont elle doit aborder le concept avec l'homme en privilégiant l'approche de complémentarité et non de conflit. Ainsi grâce à cette atmosphère, certains hommes se sont engagés à soutenir les femmes dans leurs actions de participation à la vie de la nation et à la vie familiale. Le fait d'appartenir à ces mouvements, pour la femme, lui a permis de bénéficier des avantages de la solidarité et de la mutualité à travers les tontines et les petits prêts au sein des réunions, soit directement à travers les ressources internes, soit par l'intermédiaire des mécanismes des micro-crédits, dont l'accès est favorisé par l'appartenance aux mouvements sociaux. A travers ces ressources, la femme peut au côté de l'homme participer à la gestion de la famille et de la société. Grâce aux mouvements et aux avantages liés à l'appartenance de la femme à ces mouvements, cette dernière a accès aux moyens lui permettant d'avoir des connaissances et des revenus stables durables et qui valorisent son statut de mère, d'épouse et de citoyenne à part entière.

Timack Charles Bertin (Cameroun)

Parlant du genre, du féminisme et des mouvements sociaux en Afrique, je dois dire qu'il y a une clarification conceptuelle à faire. Il convient non seulement de distinguer le genre du féminisme mais aussi et surtout décrire les mouvements sociaux sous le prisme du genre et du féminisme.

Sur ce, on peut construire une réflexion à un triple niveau.

1/ L'initiative et la conduite des mouvements sociaux prenant l'exemple sur quelques mouvements sociaux bien connus, on peut observer le rôle des femmes et leur niveau d'engagement.

2/ Le discours des mouvements sociaux quels sont les messages véhiculés par les mouvements sociaux et sur quoi portent-ils ?

3/ L'impact des mouvements sociaux sur les conditions de vie des femmes. Finalement, tel que les mouvements sociaux observés à partir des exemples concrets, on peut mesurer leur impact sur les conditions de vie des femmes ? Analyser et faire des suggestions.

Fodi Halima (Niger)

Je crois que les mouvements des femmes en Afrique ne sont pas différents selon qu'ils opèrent en milieu français, anglais ou lusophone. S'ils le sont c'est à quelques variantes près, même si je ne sais pas très bien comment cela se passe en milieu non francophone.

Je pense que ces mouvements sont plus influencés par l'histoire et la culture de la localité. En effet, ils s'attaquent à un ordre établi, alors les outils, les stratégies s'adaptent à l'adversaire qui est cet ordre qui empêche l'instauration de celui qui est nouvellement prôné.

Par exemple, lorsque les populations disent que les droits de la femme à l'instruction sont contre la religion musulmane, nous formons des équipes en incluant un ou deux marabouts qui lisent des passages du Coran sur l'importance de l'éducation et explique durant la sensibilisation.

Mariam Liehoun (Burkina Faso)

Pour moi, les mouvements de femmes en Afrique présentent des similitudes mais également des différences. Similitudes parce qu'ils portent sur des revendications relatives à l'amélioration du statut de la femme sous tous ses aspects : politique, économique, socio-culturel, juridique, sanitaire, etc.

Différences parce qu'évoluant dans des environnements politique, économique, socioculturels différents. A ce niveau, les différences sont intra linguistiques et inter linguistiques.

Par exemple, au Bénin, les hommes font la cuisine alors qu'au Burkina il est inconcevable que l'homme fasse du tô, d'ailleurs l'homme a peur de la palette qui aurait un effet négatif sur sa sexualité. Le féminisme repose sur des fondements sexistes, catégoriels alors que le genre est essentiellement social prenant en compte des intérêts plus généraux. Ces fondements ont une influence sur les rapports avec d'autres mouvements sociaux du point de vue entre autres de :

- la stratégie d'approche.
- la définition et la prise en compte des priorités.
- l'adhésion aux activités.
- la définition des indicateurs.
- l'implication dans les processus de politiques publiques.

Dora Sende (Cameroun)

Genre, féminisme, à mon avis constituent une même famille dans les mouvements sociaux, mais chacun évoluant dans son contexte selon les objectifs fixés et tous opérant selon le mode des règles et lois des pays concernés. Les problèmes liés aux femmes sont similaires quelle que soit la langue. Toutefois, il existe une différence dans la conception du militantisme de chaque groupe ; le féminisme est un terme spécifiquement lié au sexe, et l'on a toujours considéré le concept "féminisme" comme un élément de revendication radicale pour imposer un contexte obligatoire sur l'intégration de la femme dans le processus du développement. En réalité, la cause du féminisme est noble puisqu'aujourd'hui, il faut militer pour une durabilité sur les droits de la femme pour les générations futures. Le "genre" n'est pas synonyme du féminisme, le genre prône pour une égalité hommes-femmes dans tous les domaines des actes de la société et vise à la satisfaction de tous. Son objectif est axé surtout sur les problèmes de la participation et l'autonomisation des femmes. Le genre traite généralement des problèmes de considération, du respect, de l'élimination et de la discrimination à l'égard des femmes.

La base de tous ces groupements a un seul dénominateur commun : la protection, la défense des droits de la femme et l'amélioration des conditions de vie de celle-ci sur tous les aspects socio-économiques, politico-culturels.

Mama Adama Keita (Guinée)

Les femmes s'organisent de plus en plus pour la défense de leurs droits. Depuis la conférence de Beijing en Chine, plusieurs formes d'organisations de femmes sont nées. En Guinée, de plus en plus de femmes vivant en milieu rural ou urbain se regroupent en associations pour faire entendre leur voix. Tout cela se concrétise par l'adaptation ou la formulation de politique d'appui à l'aspect Genre et à la décentralisation. Même si la tradition pèse encore lourdement dans les coutumes, des évolutions positives sont notables dans la prise de conscience nationale (interdiction de l'excision, garde des enfants en cas de divorce, scolarisation soutenue de la jeune fille, etc).

Ndoya KANE (Sénégal)

Un mouvement social, nous pouvons le définir comme étant une mobilisation collective après une prise de conscience pour lutter pour un changement beaucoup plus profitable. Nous ne pouvons parler de « Mouvement Social » sans nous pencher un peu en arrière sur l'histoire.

En effet, la lutte des classes aura retenu notre attention en tant que mobilisation qui a amené des changements notables du point de vu social dans les conditions de travail des ouvriers. En mettant en rapport « Mouvement Social » et AWID, nous pensons automatiquement organisation des femmes, et le pouvoir, celle qui a proposé la réflexion a vu juste car le

pouvoir, nous l'avons surtout si nous nous unissons ce que souligne Christiane Marty dans *Altermondialisme et Féminisme* du 25 juillet 08 « Un certain nombre d'expériences existent dans différents endroits, qui témoignent de la capacité d'organisations féministes d'une part à créer une prise de conscience collective des oppressions multiples (classe, genre,...), d'autre part à remettre en cause les mécanismes de pouvoir d'autre part à remettre en cause les mécanismes de pouvoir et les modes de décisions ».

Comme exemple, nous pouvons aussi citer : 1970 : Le Percy Amendement, qui fait obligation à l'USAID d'inclure les femmes dans les programmes d'aide au développement, le droit de vote des femmes, la Convention sur l'Élimination des Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), l'accès des femmes au pouvoir de décision, sur le plan professionnel des acquis sociaux qui témoignent du rôle des femmes en tant que syndicalistes : Congé de maternité payé, la grossesse comme n'étant pas un obstacle à l'emploi et motif de licenciement, à travail égal, salaire égal, les mesures sur le harcèlements sexuel.

Aussi dans les pays du sud où la culture peut être un outil d'oppression, les femmes prennent conscience que leur corps est le lieu de perpétuation des cultures douloureuses, je veux parler des Mutilations Génitales Féminines, des mariages précoces qui continue de se faire toujours surtout dans la clandestinité, du tatouage du menton qui n'existe presque plus au Sénégal. Sur le plan juridique, des acquis importants sont aussi à noter : Modification de l'Art 277 du Code de la Famille au Sénégal qui substitut l'Autorité Parentale à la puissance paternelle qui permet à la femme salariée de prendre en charge son enfant ou son mari malade si ce dernier n'a pas les moyen de le faire, la loi adoptée récemment par l'Assemblée nationale sénégalaise sur l'alourdissement des peines de viol sur mineure ; le projet de loi sur la parité à l'Assemblée nationale sénégalaise, la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre qui s'étale sur la période 2005-2015 qui a pris effet en janvier 2008 ; la loi d'orientation agro-sylvo pastorale de juin 2004, la loi sur le domaine national de 1964 qui ont été adoptées pour garantir l'égalité homme/femme en matière de tenure foncière. Toutes ces lois ou projets de loi sont des acquis pour les femmes même si elles demeurent timides dans leur mise en œuvre. Tous ces acquis montrent la puissance des organisations de femmes et beaucoup de choses restent à faire surtout dans nos pays du sud. Nous espérons que le forum AWID 2008 constituera un moteur important pour la propulsion d'autres projections pour d'autres acquis.